

Liste des délibérations examinées lors de la séance du Conseil communautaire du 15 mai 2025

Conformément à l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales, la liste des délibérations examinées par le Conseil est affichée dans un délai d'une semaine.

Les délibérations sont également consultables au siège de la Communauté de communes aux horaires habituels d'ouverture au public et sur notre site internet : www.valesdunes.fr

Le procès-verbal de la séance sera mis en ligne dans un délais de 7 jours après son approbation.

Numéro	Objet	Décision
N°2025/70	Approbation du procès-verbal - Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 3 avril 2025	Approuvée
N°2025/71	Composition du Conseil communautaire en vue du renouvellement général de 2026	Approuvée
N°2025/72	Avenant n°1 à la convention relative au contrat de territoire 2022-2026 avec le Département du Calvados	Approuvée
N°2025/73	Subvention à l'AUCAME pour la phase 1 du projet « sur les traces de Guillaume »	Approuvée
N°2025/74	Subvention exceptionnelle à l'association « Alternatif14 »	Approuvée
N°2025/75	Décision modificative n°1 - Budget principal	Approuvée
N°2025/76	Décision modificative n°1 - Budget annexe n°88607 « Collecte et traitement des déchets » : modification de la cadence des amortissements sur les immobilisations acquises en 2024	Approuvée
N°2025/77	Avenant n°2 de la convention de délégation de compétence d'octroi d'aides en matière d'investissement immobilier des entreprises au Conseil départemental du Calvados	Approuvée
N°2025/78	Convention de groupement de commandes pour les travaux des rues de l'Eglise et des Marronniers à Valambray	Approuvée
N°2025/79	Travaux de remplacement du tablier du pont d'Ingouville à Moulit-Chicheboville	Approuvée
N°2025/80	Attribution de l'accord-cadre à bons de commandes pour l'entretien de la voirie	Approuvée
N°2025/81	Pilotage, coordination et relais financier des travaux de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif réalisés sous maîtrise d'ouvrage privée des particuliers et éligibles aux aides de l'agence de l'eau	Approuvée

L'ensemble de ces actes peuvent faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen, 3 rue Arthur le Duc 14000 Caen ou sur le site internet www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de leurs publications. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux.